

## 4 Juillet 1948 : 182 Kg d'or volés à Orly

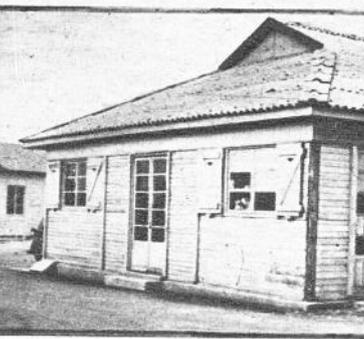
les voleurs d'or d'Orly  
**sont tombés dans une embuscade**  
établie par les gendarmes de Maintenon  
et les inspecteurs de la brigade criminelle  
**Leur repaire de Chartainvilliers**  
était surveillé depuis quatre jours

Cette quantité d'or, qui représente, au taux légal, une valeur de 97 millions de francs de l'époque [416 millions d'euros d'aujourd'hui], était destinée à la Banque d'Indochine. L'un des auteurs de ce vol audacieux d'après-guerre était, durant l'été 1948, en villégiature à Chartainvilliers, avec sa maîtresse, où ils ont été arrêtés. L'or n'a été que très partiellement retrouvé. C'est cette saga digne des « Pieds Nickelés » qui est relatée ci-après.

Dans la nuit noire du dimanche 4 juillet 1948, après le décollage de l'avion d'Alger, à une heure du matin, le gardien de service, non armé, un homme de 65 ans amputé d'un bras, fait sa ronde habituelle au milieu des cinq baraquements, encore provisoires, de l'aéroport d'Orly dont il a la surveillance.

En s'approchant du bâtiment du « fret-import » qui abrite la salle forte des douanes d'Air France, le gardien entend un véhicule qui démarre et s'éloigne.

La porte de la bâtisse est ouverte. Le carreau d'une fenêtre ouverte est cassé, et deux portes sont fracturées dont celle, à l'identique des autres en sapin, de la "chambre-forte". À l'intérieur de cette pièce, trois tonnelets, arrivés de New-York et devant repartir le matin même vers Saïgon, qui contiennent 182 kilos en lingots d'or, ont disparu...



Malgré les sarcasmes, dans l'ombre, la police va rapidement progresser dans ses investigations qui vont conduire à l'arrestation des principaux comparses, dont un en villégiature à Chartainvilliers, le 21 août 1948.

Mais comment en est-on arrivé là ? Quel est l'enchaînement des événements ? Voici le récit d'une saga rocambolesque, qui

s'achève par un singulier jugement ...

### VOL A L'AEROPORT

Henri Leclercq est chauffeur à la compagnie des Transports Aériens Internationaux, après avoir rempli les mêmes fonctions durant de nombreuses années à Air France, dont il a été, injustement selon lui, congédié. Il est notamment en charge du convoyage des colis, dont à plusieurs reprises celui de tonnelets contenant de l'or.

Dès avril 1948, il fait part à son ami Paul Trouvé, des différents chargements de métal précieux déposés dans le baraquement en bois, transformé en chambre forte, des douanes d'Air France sur l'aéroport d'Orly.

Contre une prime de 7% du montant du bénéfice, jamais perçue, Leclercq fournit à Paul Trouvé les renseignements pour le vol de trois tonnelets contenant 182,5 kg d'or.

Paul Trouvé, alerte Auguste Loyer, un de ses amis d'enfance, qui met Albert Morel, un garagiste à Paris, dans la confidence. Ensemble, ils effectuent une reconnaissance des lieux. Mais, pour effectuer le « casse », Loyer et Trouvé se refusent. Morel, déjà condamné neuf fois, s'adjoint alors son ami Jean Wenzel, cinq condamnations, et qui a des relations parmi les bijoutiers « marrons ». Pour prix de son information, Paul Trouvé touchera la somme de 1 100 000 Fr, [dont 900 000 Fr seront récupérés à son domicile] et Auguste Loyer 372 000 Fr.

Le samedi 26 juin, vers 20 heures, dans sa voiture, leur indicateur conduit Albert Morel et Jean Wenzel devant le baraque-

ment 226 de l'aéroport d'Orly : – C'est là, dit-il. Il y a de l'or dans des caisses.

Huit jours plus tard, le 3 juillet, les deux bandits sont de retour. Ils arrivent à Orly vers 23h15 et garent leur voiture –une traction volée- dans le parc près du baraquement.

Après avoir rôdé dans l'aéroport, ils s'approchent du local de la douane. Tout d'abord, Morel tente de découper la vitre avec un diamant, tout en appuyant la paume de sa main sur la vitre. Mais comme les moteurs d'un avion vrombissent tout près d'eux, il casse le carreau à l'aide du démonte-pneu de la voiture.

Erreur fatale, durant un interrogatoire, « Albert Morel apprendra qu'il avait signé son forfait, en imprimant sa paume sur la vitre qu'il avait cassée pour entrer dans la baraque de l'or.

–Mince alors ! Pesta le malfrat, je n'y avais pas pensé ! Et dire qu'il y a des crétins qui assurent que, cassé du verre blanc, ça porte bonheur ! »

Sans doute couverts par le bruit de l'avion qui décolle vers Alger, ils font de même, à l'intérieur, pour la vitre d'une cloison leur donnant accès à un vestibule. Après quoi, une nouvelle porte en bois est fracturée. Derrière elle, ils trouvent, accrochée à un clou, une clé donnant accès à la pièce « forte » où les attendent, depuis la veille, rangés dans 3 tonnelets, 13 lingots d'or, de 1 à 14 kg, d'un poids total de 182,5 kilos.

Focalisés sur l'or, ils ne s'attaquent pas au petit coffre présent dans la même pièce qui renferme... 800 millions de diamants et de bijoux, ni à un sac qui « traîne » par terre.

Pour repartir avec les trois tonnelets, les cambrieurs empruntent la porte d'entrée ouverte avec le démonte-pneus. Puis ils prennent la fuite dans la voiture entendue par le veilleur de nuit.

Sans doute celle qui est sortie de l'aéroport vers 1h30 du matin, plaque arrière non éclairée, sans ralentir devant le gardien de la paix de faction à l'entrée de la zone.

Bien qu'ayant sifflé à son passage, le gardien ne peut que constater qu'au lieu d'obtempérer, le véhicule vire rapidement sur la gauche en accélérant pour disparaître dans la nuit.

Vigilant, le gardien de la paix a néanmoins eu le temps d'identifier la voiture, une « Celtaquatre », à l'avant de laquelle se trouvent, selon lui, « deux hommes et à l'arrière une jeune femme brune ».



Fragile témoignage. Lors du procès, un des protagonistes déclarera : « Oh ! Monsieur le Président... Jamais de femmes, voyons ! ». Quant à la « Celtaquatre », elle se révélera être une traction volée la veille.

Le surlendemain, les trois tonnelets sont retrouvés, vides, flottant sur la Seine, à hauteur du barrage de Suresnes. Pour les limiers de la Police Judiciaire, chargés de l'enquête, il

## VOL de 100 millions d'or à l'aérodrome d'Orly

- Δ -

ne fait aucun doute que, si les voleurs ne sont pas des spécialistes de l'exercice, ils ont bénéficié de la présence de complices à l'intérieur du camp. Soupçon renforcé par le fait que le bâtiment « visité » devait être rempla-

cé trois jours, après le méfait, par une nouvelle chambre forte « quasiment inviolable ».

L'enquête, menée conjointement par la police de l'air, la Sûreté nationale et la Police judiciaire, malgré l'interrogatoire de 200 employés de l'aéroport, va longtemps, en apparence, piétiner.

Une évidence, tout le monde sur l'aéroport connaissait les arrivées d'or et de valeurs.

Ce qui fait jaser dans les discussions des cafés qui voisinent Orly, où les commentaires sarcastiques sur l'affaire fument, avec parfois une pointe d'envie...

Peu d'indignation, c'est plutôt l'hilarité qui domine. L'affaire paraît trop énorme, trop burlesque pour provoquer autre chose que des sourires.

« Quoi ? Des simili-truands, qui ne roulaient même pas en traction mais en simple Celtaquatre, ont pu franchir la porte principale de l'aéroport, mettre le cap sur la baraque où étaient entreposés des dollars, de l'or, des bijoux, le tout valant plusieurs milliards, s'introduire dans cette baraque au moyen d'un démonte-pneus choisir leur butin -trois barils pleins d'or !- et disparaître tranquillement, à la façon d'Arsène Lupin, c'est-à-dire sans tirer, ni essayer une seule pétarade... Voilà, n'est-il pas vrai, un « exploit » qui n'est pas de nature à arracher des sanglots aux foules !

D'autant plus que dans le même aéroport, voici quelques semaines, d'autres gangsters avaient réussi à kidnapper le coffre-fort contenant la paye du personnel qui se montait -une misère- à quelques petits millions. » [Qui Détective, 13/0/1948]

### UN FRIC-FRAC [presque] PARFAIT...

Leur larcin accompli, les malfaiteurs roulent vers Paris, et la rue Copernic, où, la veille, ils ont loué un garage fermé, pour y dissimuler les trois tonnelets contenant les lingots d'or.

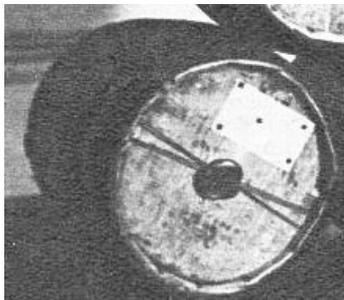
Ils abandonnent la traction avenue des Champs Élysées, avant de prendre le métro et de se séparer.

Le lendemain, lundi 5 juillet, ils se retrouvent à Levallois, à l'heure de l'apéritif, au café de Louise Léobon, la maîtresse de Wenzel.

En écoutant la radio qui parle du vol, ils prennent peur et, après les avoir vidés de leur contenu, décident de se débarrasser des tonnelets qu'ils vont jeter dans la Seine au barrage de Suresnes, où ils seront repêchés quelques heures après.

Lors de leur interrogatoire, ils déclarèrent :

« On n'a pas de veine figurez-vous avoua Morel. Nous avons décidé de les balancer au jus après le barrage de Suresnes, de façon qu'ils voguent librement jusqu'au Havre et s'en aillent loin sur l'Océan. Hélas ! Nous y sommes allés en voiture. Cette bougresse de Seine fait tellement de méandres que nous nous sommes perdus nous avons jeté ces pièces à conviction en amont du barrage, croyant être en aval... [Détective]



Le casse étant, pour eux, une réussite, les voleurs restent en région parisienne. Pour écouler leur butin, Wenzel rencontre dans un bar de Montmartre « Pierrot le Corse », ancien souteneur, un repris de justice connu qui se fait fort de « liquider » le précieux métal.

« À ce moment, déclarent-ils, se place notre plus grave déconvenue. »

## LES VOLEURS VOLES

Chargé par le gang de vendre l'or au prix le plus intéressant possible, « Pierrot le Corse » décide de jouer une autre partition. Pour cela, il emmène Wenzel à un rendez-vous avec un acheteur éventuel dans un café du quartier des Ternes. Désertant sa traction au prétexte de téléphoner, « Pierrot le Corse » y laisse seul Wenzel.

À ce moment deux policiers entourent le véhicule : un petit brun, à l'accent corse, qui ne sera jamais retrouvé, et un grand blond.

« - Nous ne sommes pas des faux poulets, dirent-ils à leur prisonnier -qui l'a répété lors de son interrogatoire- en exhibant leurs cartes, leurs plaques, deux revolvers et une paire de menottes. »

Immédiatement, le seul lingot, apporté comme échantillon est saisi, et l'un des policiers promet à Wenzel que l'affaire n'aura pas d'autres suites s'il lui indique l'endroit où sont cachés les autres.

Bien naïf, ou pétrifié par la peur ? Le voleur dévoile que le reste du butin est dissimulé dans un box de la rue Copernic.

En s'y rendant le lendemain, Wenzel constate que le local a été vidé du précieux trésor, à l'exception de trois lingots oubliés dans un coin.

C'est alors que les membres de la bande comprennent qu'ils ont été bernés, bien heureux cependant d'être encore libres.

Volés, les voleurs, pour ne pas tout perdre, s'empressent de vendre pour cinq millions de francs l'or qui leur reste, à un escroc international, connu dans le « milieu » sous le surnom de « Maurice le Polonais », signalé à toutes les polices du monde sous une vingtaine de fausse identité.

Cela permet à Morel et à Wenzel d'offrir le premier une traction, le second une Simca à leur maîtresse respective, ainsi que des bijoux.

Ayant trop rapidement voulu négocier les lingots restant en leur possession, Wenzel a attiré l'attention d'indicateurs de police qui informent le Quai des Orfèvres de cette transaction. Cette précipitation va lui être fatale.

Les enquêteurs le prennent en filature jusque dans la région de Metz, d'où il revient tous les samedis à Levallois, au café de sa maîtresse.

Cependant, ils préfèrent retarder son arrestation dans l'espoir de découvrir la retraite de son complice Morel.

Ils ne tardent pas à trouver la petite propriété à Chartainvilliers que le voleur loue pour la période estivale, avec sa maîtresse et une amie.

Les ayant identifiés, les policiers n'ont plus qu'à « cueillir » ces deux personnages.

### ARRESTATIONS A CHARTAINVILLIERS

Mardi 17 août, en fin d'après-midi, des inspecteurs de la Brigade criminelle se présentent à la gendarmerie de Maintenon. Ils viennent montrer aux gendarmes présents la fiche anthropométrique de Jean Wenzel, en indiquant qu'il est impliqué dans une « assez grosse affaire ».

Immédiatement, les gendarmes présents reconnaissent sur la photo un homme installé à Chartainvilliers depuis le 10 juillet, Place du Frou près de l'atelier du charron, dans une maison louée chaque année à des estivants. Ils précisent aux inspecteurs de Paris, qu'il est installé là avec deux femmes. Mais, lui, n'y fait que de très courts séjours, surtout en fin de semaine.

S'étant déjà rendus au domicile de l'individu, les gendarmes se sont entretenus avec l'une des femmes dénommée Josette Beaudeux, veuve Gangolf, dont la carte d'identité est en règle. L'interrogeant sur les fréquentes absences de l'homme qui réside avec elle, la dame Gangolf leur avait répondu : « Il occupe une place importante. D'ailleurs il a souvent affaire à la police, qu'il connaît bien. Je vous l'enverrai à son prochain retour... ». Visiblement le message ne fut pas transmis, car l'homme n'est jamais venu rendre visite à la gendarmerie.

Après s'être fait conduire à Chartainvilliers pour y voir la maison occupée par leur suspect, les inspecteurs de la brigade criminelle chargent les gendarmes de Maintenon d'exercer une surveillance discrète autour de celle-ci.



Durant cette surveillance, il est constaté que l'homme a quitté les lieux, laissant seules les deux femmes. Toutefois, l'homme possède un puissant véhicule « Lorraine-Dietrich » qu'il a mis en réparation, à Saint-Piat, au garage Jauneau, qui doit être repris le samedi 21 août.

Le vendredi 20 août, les inspecteurs de la brigade criminelle présente aux gendarmes de Maintenon la fiche anthropométrique d'Albert Morel, amant de la femme Beaudoux/Gangolf. Il est reconnu comme ami de Wenzel, auquel il a rendu plusieurs visites à Chartainvilliers.

Les gendarmes chargés de la surveillance à Chartainvilliers doivent immédiatement prévenir les enquêteurs de la brigade criminelle s'il se présente à Chartainvilliers.

Samedi 21 août, à 12h45, les trois gendarmes, qui sont aux aguets depuis le matin à Chartainvilliers, voient une Simca 5 s'arrêter devant la maison surveillée de la Place de Frou. C'est Morel le conducteur qui en descend.



Il entre brièvement dans la maison, et en ressort accompagné de sa maîtresse, Josette Gangolf. Tous deux montent dans la Simca 5 et prennent la direction de Saint-Piat.

Aussitôt les inspecteurs de la brigade criminelle sont prévenus, par téléphone, de la présence de Morel à Chartainvilliers. Arrivés vers 16 heures à Chartainvilliers, les enquêteurs de la parisiens sont informés par le chef de brigade de la gendarmerie que leur suspect est allé à Chartres faire le plein d'huile de son véhicule et en acheter pour la « Lorraine-Dietrich ».

Aussitôt, le commissaire qui dirige l'opération décide de procéder à l'interpellation du malfaiteur à son retour de Chartres.

Une embuscade est mise en place dans le garage Jauneau de Saint-Piat, où est stationnée la voiture, et une autre souricière est organisée à Chartainvilliers.

C'est à Chartainvilliers que la Simca 5 se présente en premier avant de vouloir gagner Saint-Piat. Le véhicule de Morel et sa maîtresse est bloqué par deux tractions de la police judiciaire qui lui barrent la route à proximité du cimetière du village. Pas armés, ils n'opposent aucune résistance aux forces de l'ordre.

Cette honorable partie de campagne aurait été plus agréable – surtout pour les policiers – si le soleil avait souri. Mais il pleuvait à verse et le commissaire principal qui dirigeait les opérations ne put s'empêcher de maugréer contre la température. Alors très grand seigneur, Morel fit remarquer :

–Puis-je vous faire observer, M. le commissaire, que je ne vous avais pas invité ?... [DéTECTIVE]

En dehors de la Simca 5, achetée au nom de la maîtresse de Morel, pour environ 190 000 Fr, la perquisition effectuée dans la maison louée à Chartainvilliers ne permet aucune découverte utile pour l'enquête.

Dans les locaux de la gendarmerie de Maintenon, une montre en or volée et une fausse carte d'identité de la police des aéroports sont découvertes sur Morel.

À Chartainvilliers les gangsters passaient de bons moments mais n'y fréquentaient personne, sinon le café/épicerie, et une ferme de la place du Frou où ils s'approvisionnaient en lait et produits fermiers (poulets, lapins, ...) et venaient y boire « quelques canons » avec l'exploitant.



Dans la soirée, le couple est transporté Quai des Orfèvres. Entre-temps, Wenzel, est arrêté alors qu'il se rend chez sa maîtresse, Louise Léobon, dite Mado, âgée de 43 ans. Lors des perquisitions effectuées dans la journée aux domiciles de Louise Léobon et d'Yvette Gangolf, 3 millions environ de numéraire provenant de la vente de l'or sont retrouvés et saisis. Un autre million sera retrouvé chez des receleurs. C'est peu pour 182 kg d'or.

Réunis au siège de la police parisienne, les deux gangsters avouent avoir participé au vol d'Orly.

Rapidement sont arrêtés : le 23, Auguste Loyer, 37 ans, mécanicien en vacances à Ondres (Landes). C'est celui qui est allé reconnaître les lieux avec sa propre voiture et qui est l'indicateur du coup ; le 28, Paul Trouvé, 40 ans, marchand forain, à sa descente du train de La Rochelle à la Gare Montparnasse. C'est l'instigateur du coup, ami d'enfance d'Auguste Loyer, il l'a informé de la présence de l'or à l'aéroport. Il reconnaît avoir touché un million de Wenzel et Morel pour prix de ses services ; le 28, Henri Leclercq, 36 ans. C'est l'informateur. Il nie le caractère intentionnel et délictueux des informations transmises à Paul Trouvé, et reconnaît uniquement « avoir pu prononcer des paroles imprudentes au bar de l'aérodrome ».

# ARRÊTÉS les voleurs d'Orly

*avouent... qu'ils ont  
trouvé leurs maîtres :*

**« DEUX POLICIERS NOUS ONT  
DÉVALISÉS DE 120 KG. D'OR ! »**

Les voleurs des 182 kg d'or d'Orly sous les verrous, il reste à mettre la main sur les policiers qui ont dépouillé le gang d'une importante partie de son larcin. Pour y parvenir, les inspecteurs de la P.J. présentent, sans résultat, plus de 5000 photos d'inspecteurs de la Sûreté nationale, de la P.J., de la Brigade

mobile et des Renseignements généraux aux personnes déjà arrêtées.

Il faut attendre début novembre 1948 pour apprendre l'inculpation de l'un des deux policiers qui a pris aux voleurs une part de leur butin.

Si les policiers chargés de « l'affaire de l'or d'Orly » n'ont pas arrêté plutôt Jean Grando, âgé de 37 ans, un inspecteur de la brigade de la voie publique de la Police judiciaire, qu'ils croisaient chaque jour sur le palier du troisième étage du Quai des Orfèvres, alors qu'ils savaient parfaitement à quoi s'en tenir sur son compte, c'est parce qu'ils espéraient toujours -en le surveillant- pouvoir retrouver ses complices... et les précieux lingots.

Grando est reconnu formellement par Wenzel. Il est conduit devant le juge d'instruction.

—Alors, lui dit le juge, vous avez un bon moyen de prouver votre innocence. Prêtez-vous à une narco-analyse. Faites-vous injecter du penthotal, le sérum de la vérité.

—Oh ! Non, riposte Grando, encore, si c'était en sirop à boire, peut-être ; mais j'ai trop peur des piqûres !

—Et bien ! Tant pis pour vous, conclut le magistrat. Je suis obligé de vous envoyer en prison.

Grando n'est pas un inconnu des services de police. En 1937, il a déjà été impliqué dans un vol de bijoux. Radié de la police, il est réintégré, à la surprise générale, d'ailleurs, car ses collègues le considéraient comme une crapule achevée.

De plus, à la libération, il a été épuré des cadres de la police pour son attitude sous l'occupation. On le soupçonnait fortement d'avoir été mêlé à l'assassinat de Georges Mandel [un journaliste, homme politique, juif assassiné le 7/07/1944 par la milice].

On avait de bonnes raisons de croire qu'il avait fourni aux assassins la voiture qui servit à enlever Mandel. On le savait, d'autre part, ami d'enfance de Mansuy, un « tueur » doriotiste.

Mais, pour rentrer en grâce à la police, Grando donna tous les assassins de Mandel et leurs complices. L'ex policier s'était fait indicateur. Il fut réintégré au mois de mai 1948, d'où son absence du fichier des 5000 policiers présentés pour son identification, mais rétrogradé du rang d'inspecteur-chef au grade inférieur.

L'autre partie de l'or, environ 120 kg, a été négociée par le second « policier » qui n'est, celui-là, qu'un vulgaire gangster, Ange Marchetti dit « Pierrot le Corse ».

Il ne reste plus d'espoir de retrouver les 182 kg d'or qui semblent s'être volatilisés dans le milieu interlope des receleurs.

Après s'être rendu, Marchetti bénéficie étrangement, pour l'affaire du vol de l'or de l'aérodrome d'Orly, d'un non-lieu rendu en sa faveur par le juge d'instruction. Mais, sur un appel de la Chambre des mises en accusation, il est inculpé tout en étant laissé en liberté conditionnelle.

Marchetti est un singulier personnage.

Il est « l'indicateur » personnel de Grando. C'est un redoutable malfaiteur spécialiste de ce genre d'affaire.

Il fut arrêté pour avoir participé à l'attaque d'un train d'or en 1937. Déporté à Mauthausen comme droit commun pendant l'occupation, à la Libération, il est devenu capitaine à la D.G.E.R (service de renseignement), et il procurait pour 200 000 Fr. des certificats de Résistance...

Bien connu dans les milieux montmartrois sous le prénom de « Pierrot le Corse », il a depuis l'amnistie totale de janvier 1951<sup>a</sup>, dont il bénéficia pour services plus ou moins rendus à la Résistance, mené une existence assez mouvementée mais suffisamment camouflée pour le soustraire à toute action judiciaire.

Certains actes répréhensibles auxquels il participa dans la région de Montpellier ont eu leur écho à Paris. Il avait eu la précaution de ne pas se compromettre personnellement et ne fut pas inquiété.

Blessé, en juillet 1951, lors d'une fusillade à Bagneux, il ne fut pas poursuivi grâce à la loi du silence entre les gangsters partie prenante à ce règlement de comptes, possiblement en lien avec le partage du butin du vol de l'or d'Orly.

Pour la police, Marchetti restera celui qui s'est « Envoyé » avec huit des treize lingots d'or volés à Orly, soit 70 millions d'or...

<sup>a</sup> : La loi du 5 janvier 1951 portant amnistie favorisa la réintégration de près de la moitié des épurés de 1944-1945 et prescrivit au nom de la "réconciliation nationale" les faits de collaboration durant l'Occupation.

## Faux certificats médicaux à la prison de Fresnes et tentative d'évasion de Wenzel

En mai 1949, éclate le scandale des faux certificats médicaux

délivrés par le service médical de la prison de Fresnes. Incarcéré depuis août 1947 à l'infirmerie de la prison de Fresnes, l'état de santé de Wenzel ne cesse de se dégrader. A plusieurs reprises ses avocats, sur la foi de certificats médicaux, déposent des demandes de mise en liberté provisoire. Devant les refus du juge d'instruction, ils introduisent un pourvoi devant la Chambre des mises en accusation. Un expert médical est nommé pour établir la réalité sur la santé de Wenzel. L'expert constate que celle-ci, excellente, est sans rapport avec les mentions portées sur les certificats médicaux.

Informé, le juge d'instruction ne tarde pas à établir que les dits certificats ont tous été établis par un détenu qui purgeait une peine de prison dans l'établissement pénitentiaire.

Ingénieur, il avait été condamné pour escroquerie. Durant sa détention, il avait été envoyé à l'infirmerie comme « pharmacien », où il recopiait les ordonnances établies par les médecins. Il en profitait pour modifier les prescriptions de ses codétenus « amis » ou l'ayant soudoyé, comme Wenzel, le voleur de l'or d'Orly qui cherchait à s'évader.

Les « détenus pharmaciens » forçaient volontiers le pourcentage d'albumine ou de sucre de leurs amis, les gratifiant même à l'occasion de quelques bacilles de Koch.

## JUIN 1953 : LE PROCES

Alors qu'aux États-Unis, le 19 juin 1953, Ethel et Julius Rosenberg, des juifs communistes accusés d'espionnage, sont exécutés à la prison de Sing-Sing, qu'en Corée un accord d'armistice est repoussé au mois de juillet, en France, le pays est sans gouvernement depuis le 21 mai, et du 18 au 20 juin, se déroule, devant la cour d'assises de la Seine, le procès des « voleurs des 13 lingots d'or de l'aérodrome d'Orly ».

Après une longue délibération, les jurés de la Seine rendent leur verdict :

## 6 condamnations pour les voleurs d'or d'Orly

Wenzel et Morel, les deux auteurs du coup de main, sont frappés d'une peine de cinq ans de prison. En outre, Morel est condamné à la relégation.

Alors que le réquisitoire de l'avocat général avait pratiquement abandonné l'accusation contre Grando et Marchetti, poursuivis malgré leurs dénégations pour s'être appropriés l'or qui venait d'être volé, l'ancien policier et le repris de justice sont condamnés à sept ans de réclusion.

Les deux accusés, Loyer et Trouvé, qui fournirent aux deux hommes de main les renseignements que leur avait donnés Leclercq, ils s'en tirent avec trois ans de prison avec sursis. Par contre, le bagagiste Leclercq, accusé d'avoir monté l'affaire et qui nia après l'avoir avoué, est acquitté.

La compagnie Air France obtient 73 millions de restitutions dont les condamnés sont solidairement responsables. Mais on ignore encore ce que sont devenus 9 des 13 lingots volés.

A Chartainvilliers, la rumeur, a longtemps courru qu'ils pouvaient se dissimuler dans un bois des Terrasses...

Lors du procès, un policier venu à la barre indiqua que les malfaiteurs avait manqué le plus grand cambriolage de l'époque. À côté des 182,5 kg d'or volés, outre un petit coffre contenant 800 millions de diamants, il y avait, dans le sac qui était à côté des 3 tonnelets pour ... trois milliards de francs en dollars.

POUR EN CONNAÎTRE PLUS SUR L'HISTOIRE DE CHARTAINVILLIERS



Sources : - Arch. Dept. 28 : L'Écho Républicain ; La République du Centre ; - Retronews-BNF : Ce Soir, L'Aube, Combat, L'Aurore, Qui-Détective, Paris-Press, L'Humanité, La Gazette Provençale, La Bourgogne Républicaine ; - Recherches, Compilation et Mise en pages Fabrice Tanty - Suppl. HISTOIRE 2025-03 supp. Voix du Frou 396-07/2025